

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**Rapport d'évaluation externe de la Licence en Sciences
politiques, UFR sciences juridiques et politiques de
l'Université Gaston Berger de Saint-Louis**

Équipe d'experts :

M. Babacar GUEYE, Professeur titulaire, Université cheikh Anta Diop de Dakar
(UCAD), Président

M. Serigne Ahmadou Gaye, Maitre de conférences titulaire, Université Alioune
Diop (UAD) de Bambey, Membre

M. Mamadou Lamine Sarr, Maitre de conférences titulaire, Université Numérique
Cheikh Hamidou Kane (UNCHK), Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Avril, 2026

TABLE DES MATIERES

Introduction :	3
1. Présentation du programme évalué	4
2. Description de la visite sur site	5
3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	7
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes)	7
5. Points forts du programme	17
6. Points faibles du programme	17
7. Appréciations générales	17
8. Mise en œuvre des recommandations issues de la dernière évaluation	18
9. Recommandations à l'établissement	19
10. Recommandations à l'ANAQ	19
11. Proposition de décision (accréditation, accréditation refusée)	20

Introduction :

Créée par la Loi N° 90-03 du 02 janvier 1990 et régie par le Décret N° 90-054 du 19 janvier 1990, l'Université de Saint-Louis a ouvert ses portes en décembre 1990. Elle est dénommée, six ans plus tard, « Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis » par le décret 96-1016 du 04 décembre 1996. La loi n°2015-26 du 28 décembre 2015 relative aux Universités publiques a mis en place de nouveaux organes de gouvernance. Pour son application, le décret n°2021-1501 fixe les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Université Gaston Berger.

L'UGB est un établissement public doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie administrative et financière. Elle est située à 13 kilomètres de la ville de Saint-Louis, sur la Route Nationale N° 2. Elle est étendue sur une superficie de 190 ha. L'UGB a pour missions de former des cadres sénégalais et africains compétents, adaptés aux besoins des individus, des universités et du marché du travail, à travers :

- la formation initiale et la formation continue, ainsi que la préparation des jeunes étudiants à l'insertion dans la vie active ;
- la recherche scientifique aux niveaux national et international, pour le développement économique et social du pays ;
- la promotion de la recherche scientifique et technologique et l'innovation pour une maîtrise des sciences, des techniques et du savoir-faire ;
- le service à la communauté ;
- le développement des valeurs culturelles africaines ;
- la promotion de la coopération universitaire internationale.

L'Université Gaston Berger de Saint-Louis est organisée en Unités de Formation et de Recherche (UFR), en Instituts, en Écoles Doctorales et en Directions centrales. L'UFR de Sciences Juridiques et politiques (SJP) est l'une de ces UFR.

Créée en 1990 avec l'ouverture de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques, dans le respect des traditions des grandes facultés de droit et science politique, délivre :

1. Une Licence en Droit

- *Mention Droit Public*, avec deux spécialités : « Administration publique territoriale » et « Droit communautaire »
- *Mention Droit Privé*. Cette mention comporte deux spécialisations :

2. Une Licence en Science Politique

- *Mention : « Métiers du développement et de la Communication »*

1. Présentation du programme évalué

Destinée prioritairement à des étudiants africains qui doivent faire face aux problématiques spécifiques des Etats postcoloniaux insérés dans la globalisation, la formation en science politique offre les outils nécessaires pour comprendre et interpréter les dynamiques politiques, économiques, sociales et culturelles complexes dans lesquelles les sociétés africaines sont parties prenantes, que celles-ci soient locales, nationales, régionales ou internationales. Le parti- pris du Département a en effet été d'ancrer les enseignements dans les réalités africaines – la bibliothèque et les auteurs africains sont ainsi fortement mobilisés, notamment, dans les cours de spécialisation - tout en donnant aux étudiants les moyens de comprendre et d'analyser l'environnement global dans lequel ces dynamiques s'insèrent.

La Licence science politique réussit, par ailleurs, le défi de faire tenir ensemble deux ambitions : celle de s'insérer dans un tronc commun avec le droit et de constituer par elle-même un bloc de formation labellisé au niveau international comme relevant de la discipline et ouvrant à ses diplômés les métiers de la science politique.

Dans cette perspective, les niveaux 1 et 2 de la licence constituent des années d'acquisition des connaissances fondamentales en Science politique et dans les disciplines connexes des sciences sociales (droit, sociologie, économie notamment). Ces deux niveaux insistent par ailleurs sur la connaissance de l'environnement juridique et politique et fournit des éléments de connaissance du monde contemporain. En Licence 3, année qui est une sortie vers le monde du travail, les étudiants sont tous doublement spécialisés dans les filières Métiers de la Communication et Métiers du développement. Une telle configuration de la Licence 3 a pour objectifs de consolider et renforcer la formation générale, de diversifier les enseignements (11 nouveaux cours ont ainsi été introduits) et de les préparer concrètement à être performant dans le monde du travail (stage obligatoire ou dossier de terrain, cours de gestion et suivi-évaluation de projets, anglais, développement personnel).

Une réforme de la maquette de la licence est déjà en cours de validation par les organes habilités de l'Université. Elle fait suite à une recommandation de la mission d'évaluation de l'ANAQ-Sup en 2017. Elle portait sur le renforcement de la lisibilité des deux parcours "Métiers de la communication" et "Métiers du développement". La nouvelle version de la maquette consacre à

partir du semestre 6 la spécialisation des cours pour les deux parcours. La réforme a accusé du retard en raison des nombreuses perturbations qui ont secoué l'Université depuis 2018 et des changements intervenus au niveau de l'organigramme de l'Université notamment avec l'adoption des textes sur la gouvernance des universités publiques intervenue en 2020 et 2021.

Conformément aux décrets organisant la formation LMD, le Département science politique délivre un diplôme de Licence aux étudiants qui ont obtenu 180 crédits.

Ce cursus permet aux étudiants qui le souhaitent de pouvoir rejoindre le monde professionnel ou de continuer leurs études et recherches jusqu'à la thèse de Doctorat. Les étudiants titulaires de la licence science politique peuvent ainsi devenir chargés de projets dans les ONG, analystes politiques juniors pour les municipalités et dans les rédactions. Ils peuvent aussi postuler pour les concours de hiérarchie B de la fonction publique.

Le président du comité a d'abord recueilli tous les supports de travail auprès de l'UFR, du Rectorat et de la Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ). Un séminaire a été organisé le 6 juillet 2024 auquel ont pris part, en plus des membres du comité de pilotage, le Vice-Recteur chargé des enseignements, de l'Innovation pédagogique, de la Vie universitaire et de l'Assurance qualité de l'Université, la représentante de la CIAQ, des personnes ressources et d'autres enseignants-chercheurs du Département de Science politique.

Ce séminaire a permis, entre autres, de partager toutes les informations relatives au processus d'évaluation et d'accréditation au sein du Département.

À l'issue du séminaire, il a été désigné les rapporteurs du rapport d'auto-évaluation de la Licence Science politique de l'UFR de Sciences juridiques et politiques.

Une fois rédigé, le rapport d'auto-évaluation a été présenté et validé lors d'un atelier organisé le 18 janvier 2025.

2. Description de la visite sur site

a. Organisation et déroulement de la visite

L'équipe d'experts a démarré le travail le 24 à 9h 30 précises avec l'évaluation de la Licence en Sciences politiques. Après son mot de bienvenue, le Directeur de l'UFR a présenté l'institution suivi du directeur adjoint qui est revenu sur le processus de production du rapport d'évaluation. Par la suite, les interventions des autres enseignants-chercheurs ont porté sur la formation, son historique, ses objectifs, ses résultats et ses projets. C'est à la suite de ces différents exposés que le Président de la mission a présenté le canevas de travail.

Le travail a été organisé comme suit :

- De 9h30 à 11h30 : la mission de l'ANAQ-Sup a été d'échanger avec les membres de l'UFR SJP sur des aspects relatifs au rapport de la licence en sciences politiques et sa conformité par rapport au guide référentiel de l'ANAQ-SUP. Des compléments d'éléments de preuve ont été demandés par les membres de la mission de l'ANAQ-SUP. Les discussions ont également porté sur la maquette de licence avec des critiques et suggestions de forme et de fond.
- De 11h30 à 13h : le groupe d'experts a entamé ses échanges avec les différents acteurs de l'UFR. Les échanges ont commencé avec les enseignants-chercheurs, notamment ceux qui n'étaient pas dans le comité interne d'auto-évaluation. Ceci a été l'occasion de discuter de nombreux aspects comme les conditions et l'environnement de travail, la santé du PER, etc. Ce sont ensuite les étudiants qui ont été reçus et les échanges ont porté entre autres sur les conditions d'études, les conditions sociales, les relations avec le PER et le PATS, etc.
- De 15h à 17h : le groupe d'experts a terminé ses échanges avec les acteurs en discutant avec le PATS. Ceci a été l'occasion de revenir sur la relation avec le PER et les étudiants, sur les conditions de travail et les questions de santé, sur la qualité du service aux étudiants avant de procéder à la visite des locaux de l'UFR.

b. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

Le groupe d'experts a été très bien reçu et les échanges se sont très bien déroulés. L'ensemble du personnel de l'UFR s'est montré disponible et a répondu à toutes nos interrogations et ceci dans le respect et la cordialité. Les échanges et les visites des locaux nous ont permis de constater des efforts importants consentis par l'UFR en matière d'infrastructures pédagogiques (salle de classe, amphithéâtres, matériel de travail, bibliothèque et documentation, etc.). Toutefois, des efforts sont encore à déployer concernant l'environnement de travail du PATS avec une certaine promiscuité (notamment au service pédagogique et de la scolarité), l'absence de salle d'archivage, entre autres. Ceci n'empêche pas un service acceptable pour les étudiants, mais une amélioration de cet environnement de travail ne serait que bénéfique à l'ensemble de l'UFR. Pour le PER, les conditions sont correctes avec généralement un bureau équipé pour deux enseignants-chercheurs, mais des efforts peuvent être consentis afin d'améliorer le cadre de travail et de socialisation du PER.

3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Il ressort de l'étude du rapport d'auto-évaluation de la Licence en Sciences politiques ainsi que des échanges avec les différents acteurs que le rapport répond aux exigences du référentiel de l'ANAQ-Sup. Il est bien présenté, bien rédigé et renferme des informations détaillées. La présentation et la discussion des standards est pertinente, mais on peut critiquer le fait que tous les standards soient atteints quand on sait par exemple que la mobilité des étudiants fait face à de nombreux défis. De même, la présentation de la maquette est à améliorer, tout comme le cahier de textes est à améliorer et à adapter à la formation. Ces insuffisances ne remettent pas en question la qualité du rapport qui répond donc globalement aux exigences de l'ANAQ-Sup.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes)

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
<i>Standard 1.01 : Le programme de formation est régulièrement dispensé.</i>
Depuis l'ouverture du Département, le programme d'enseignement est régulièrement dispensé. Il n'a connu qu'une seule exception en 2017-2018. Cette année a été invalidée à cause des événements violents qui ont secoué l'UGB, à la suite de la mort de l'étudiant Fallou SENE. Le Rectorat, le CROUS et beaucoup d'autres services administratifs furent saccagés. Ce qui a conduit à l'invalidation de l'année académique. Le programme d'études de la licence science politique est régulièrement proposé aux étudiants. Depuis 2018, cinq promotions de Licence sont sorties .
<i>Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint</i>
<i>Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i>
L'objectif du programme d'enseignement de la licence science politique a été précisé et vise à « <i>former des analystes politiques dotés de compétences et ressources multiples capables d'avoir un impact décisif dans leur organisation</i> ». Les compétences que les étudiants doivent être capables de mobiliser sont: i) la maîtrise des savoirs théoriques fondamentaux de la discipline ; ii) la maîtrise des outils et techniques d'enquête et de recherche de terrain ; iii) une capacités d'analyse, d'explication et d'interprétation des dynamiques sociales, politiques et économiques du monde contemporain en général et des sociétés africaines en particulier ; iv) la capacité à

produire des documents d'analyse et de recherche pertinents ; v) la capacité à innover et à trouver des réponses adaptées aux besoins de leur organisation.

En octobre 2020, l'UGB s'est dotée d'un plan stratégique 2021-2025 dont l'Axe 3 : L'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation vise la mise en place d'offres de formation adaptées aux ressources et ambitions de l'université et pertinentes au regard de l'évolution du monde. Dans le respect de cette ambition, la licence science politique se positionne comme un lieu de formation incontournable dans les Métiers du développement et les Métiers de la communication

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandations : il faut réorganiser la maquette qui comporte des Unités d'Enseignement (UE) avec un seul Élément constitutif (EC) par exemple. Il faut aussi compléter la maquette avec les bons intitulés et les bonnes numérotations des UE et des EC. Les cours de langue et de méthodologie peuvent par exemple être regroupés dans une même UE *Langues et méthodes*. Par ailleurs, il faut veiller à une meilleure adéquation entre les parcours en licence et ceux en master.

Standard 1.03 : Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Depuis 2020, des conventions de stage ont été signées avec le monde socio-professionnel. Avec la mise en place du LMD, les besoins du monde professionnel et socio-économique ont été pris en charge dans l'élaboration des maquettes dont la validation a été réalisée avec la participation de professionnels de l'administration publique, du secteur privé et des ONG. Les professionnels sont intégrés dans les discussions sur l'offre de formation, les curricula et le plan stratégique du Département de Science politique. Il y a un Service d'aide à l'insertion mis en place par la direction de l'UFR. Par ailleurs, l'Incubateur de l'UGB organise régulièrement des séances de formation sur des modules autour de l'entrepreneuriat qui font intervenir des professionnels.

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandation : dans ses efforts reconnus de se rapprocher davantage du monde professionnel, l'UFR SJP a besoin de mettre en place un organe chargé de définir et de mettre en œuvre la politique d'insertion professionnelle.

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Un manuel de procédure est élaboré et communiqué à l'ensemble des acteurs. Ce manuel décline les processus décisionnels, identifie les acteurs impliqués et la procédure. Les amphithéâtres de rentrée sont l'occasion pour l'administration et le PER de rencontrer les étudiants pour présenter le programme d'enseignement et prendre en charge toutes leurs interrogations. Les enseignants avant le démarrage des cours échangent avec les étudiants et leur livrent les informations pertinentes par rapport à l'organisation des cours et aux modalités d'évaluation. Les délégués des étudiants sont des relais efficaces entre les enseignants, l'administration et leurs camarades. Les *syllabi* élaborés participent davantage à renforcer cette communication. Il y a un « Mailing-List » et un groupe WhatsApp pour le Département Science politique, un « Mailing-List » des PER au niveau de l'UFR qui permet une transmission rapide et régulière des informations. La Direction de la communication et du marketing du Rectorat informe également toutes les personnes travaillant à l'Université, y compris le personnel du Département sur tous les aspects de la vie de l'institution. Pour le PATS, il y a un mailing-liste et des fiches de postes. Un bureau du courrier assure la circulation de l'information. L'affichage est un moyen de communication touchant les étudiants. Les étudiants sont membres du Conseil de Département et du Conseil d'UFR, ce qui leur permet d'avoir accès à toutes les informations relatives à la vie du Département. Le programme prend les mesures nécessaires pour garantir l'éthique, la transparence et l'intégrité académique. Il enseigne les règles déontologiques des métiers auxquels il mène. Une commission d'éthique et de déontologie existe.

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandation : consolider la communication institutionnelle notamment sur les jurys de délibération afin de mieux informer le PER concerné.

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) est au cœur du dispositif de conception du programme d'études. A ce titre, il a participé activement aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre de la Licence, ainsi qu'à l'assurance-qualité de celle-ci. Cette participation

s'est faite sous une double modalité : voyage d'immersion à Bordeaux dans le système LMD, séminaires/ateliers LMD, et réunions de Département.

C'est lors de ces rencontres que les premières moutures du programme ont été élaborées. Ensuite, des échanges plus approfondis ont permis de stabiliser les objectifs et contenus de la formation, ainsi que la répartition des enseignements. Ces décisions ont été présentées et défendues devant le Conseil d'UFR, la CEIPVU et l'Assemblée de l'Université (devenue Conseil académique), instances chargées de la validation des programmes. A chacune de ces étapes, le personnel d'enseignement et de recherche a été très représenté et impliqué.

Le Conseil académique a conçu un formulaire d'évaluation unique des enseignements par les étudiants et imposé l'usage des cahiers de texte. Le Département a décidé de mettre en œuvre cela depuis octobre 2016. Les représentants d'étudiants sont membres de droit du Conseil de Département et du Conseil d'UFR .

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandation : mieux organiser et mieux communiquer sur l'évaluation des enseignements, notamment auprès des étudiants. Par ailleurs, il faut revoir le format du cahier de texte et l'adapter davantage aux besoins de l'information et de l'administration.

Standard 2.03 : Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

L'UGB dispose depuis 2013 d'une Commission d'Assurance qualité (CAQ) au sein de laquelle existe une Cellule interne d'Assurance qualité (CIAQ) qui est son organe exécutif. Au sein de l'UFR SJP, il y a un point focal qualité. Le Département Science politique s'appuie sur ces deux structures. Au sein de l'UFR SJP, il a été mis en place, depuis janvier 2016, un Comité de pilotage du processus d'auto-évaluation.

Des séminaires de diagnostic de nos offres de formation sont régulièrement organisés. Un séminaire d'évaluation du système LMD a été organisé à l'échelle de l'UFR. Cette rencontre regroupant tous les acteurs de l'UFR a permis de faire un diagnostic clair et une évaluation sur l'ensemble des programmes déroulés à l'UFR depuis le basculement dans le système LMD. Des propositions pertinentes ont été faites et adressées aux autorités de tutelle.

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandation : encourager la formation du personnel, notamment les PER sur les exigences de qualité de l'ANAQ-Sup et du CAMES. Il faudrait aussi renforcer les moyens du point focal d'assurance qualité de l'UFR SJP, en collaboration avec l'institution.

Standard 2.04 : *Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières.*

Les maquettes en Science politique sont régulièrement discutées et améliorées (PV conseil Département juillet 2024). Les résultats d'évaluation du programme sont la base de travail dans la révision du programme. Le programme est révisé en concertation avec les acteurs et parties prenantes y compris les autorités académiques, les représentants de la CIAQ, les étudiants et des personnes ressources.

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandation : Apporter les corrections de forme nécessaires à la maquette de Licence afin de se conformer aux exigences de l'ANAQ-Sup. Il faudrait aussi prendre des mesures pour accélérer le processus de validation des maquettes.

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

La structuration de la maquette obéit parfaitement aux standards en vigueur à l'UGB qui sont aussi les standards nationaux. Avant sa validation par la CEIPVU et le Conseil académique, les instances chargées de la vérification de la conformité de la maquette font un certain nombre de remarques et de suggestions qui sont intégralement prises en charge par le Département. La Licence Science politique est composée de 6 semestres. Chaque semestre compte 30 crédits. Chaque semestre est composé d'Unités d'enseignement (UE) codifiées. Les UE génériques rassemblent un certain nombre d'Éléments constitutifs (EC). Chaque EC dispose d'un syllabus qui a été partagé et amendé au sein du Département. Ce travail de rationalisation, de mise en cohérence et d'actualisation des contenus des enseignements se fait dans le cadre des séminaires/ateliers LMD, qui sont régulièrement organisés.

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandation : mettre à jour la codification des UE et des EC, ainsi que la répartition horaire. La structuration de la maquette doit être améliorée avec des UE avec un seul EC. Il faut également revoir la répartition des EC dans les UE afin d'éviter la disparité entre les UE (certaines ont 5 EC ou plus tandis que d'autres ont un seul EC). Ce travail pourra être fait avec les services d'assurance qualité de l'institution.

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les EC, les contenus et les méthodes d'enseignements de la Licence Science politique de l'UGB correspondent largement aux standards reconnus sur le plan international.

Globalement, du Semestre 1 de la L1 au semestre 6 de la L3, la maquette renferme les cours fondamentaux et complémentaires pour donner aux étudiants les bases et les connaissances nécessaires à une bonne maîtrise de la science politique. La maquette présente aussi une certaine ouverture avec des cours liés à la sociologie, au droit, à l'économie, à l'histoire, etc.

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandation : Au-delà de la nécessité de développer la pratique dans l'enseignement et les évaluations à travers les UE et les EC, il est recommandé de mettre en place un organe chargé de la politique d'insertion professionnelle qui pourra aider entre autres à l'alignement entre les objectifs de formation et les attentes du marché.

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

L'édition des attestations et relevés de notes est faite par le Service pédagogique et leur signature par le chef des Services administratifs. Un affichage informe les étudiants de la disponibilité des attestations. Les diplômes sont signés par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Après chaque délibération, les enseignants organisent des consultations de copies pour les étudiants. Ces derniers ont aussi la possibilité d'introduire des réclamations qui seront traitées.

Lors des entretiens, les étudiants ont globalement montré leur satisfaction en ce qui concerne l'obtention des attestations dans un délai raisonnable après la fin des délibérations et des réclamations.

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandation : Il est recommandé à l'UFR (en collaboration avec l'institution) d'améliorer le logiciel utilisé pour les notes et les délibérations. Il est également recommandé de réfléchir à l'usage d'une signature numérique pour les attestations afin de gagner du temps.

Standard 3.04 : le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le service pédagogique fournit les statistiques à chaque fin d'année académique. Ces statistiques portent sur les taux de réussite, de promotion, de redoublement et d'abandon. Les PV de délibération fournissent aussi des informations sur les taux de réussite. Au cours des dernières années, le programme a fait des efforts pour améliorer les taux de réussite. Il définit et applique des mesures d'accompagnement des étudiants. Le PER intervient régulièrement lors des séances de révision générale organisée par l'amicale des étudiants et le Club Science politique.

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandation : il est recommandé de mettre en place un formulaire d'enquête de satisfaction auprès des étudiants afin de recueillir leurs propos sur des problèmes, des raisons des échecs ou d'abandon, etc. Ceci permettra de situer les obstacles à une meilleure réussite afin d'y apporter des solutions.

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : l'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Comme indiqué dans le rapport, les enseignants sont recrutés sur la base de leur compétence et de leur expérience d'enseignement dans le domaine de la Science politique.

On constate une grande diversité de statut (avec des professeurs titulaires et assimilés, des maîtres de conférences, des assistants, etc.) et de spécialisation (sociologie politique, relations internationales, politiques publiques, etc.) au sein du PER qui est de grande qualité.

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandation : pour les prochains recrutements, il est recommandé d'avoir plus de profils en politiques publiques et en administration publique, entre autres pour diversifier davantage le PER.

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Comme indiqué dans le rapport, tous les enseignants ont une charge horaire, telle que définie par la loi 81-59 du 9 novembre 1981 portant statut du personnel enseignant des universités modifiée. Cette charge horaire est la base des emplois du temps. Les enseignants-chercheurs permanents du Département consacrent de manière tacite 50% de leur temps à l'enseignement et 50% à la recherche. Le temps dévolu aux charges administratives n'est pas comptabilisé, sauf pour les cas des directeurs d'UFR, des vice-recteurs. La charge horaire statutaire est de 150H.

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandation : il est recommandé à l'UFR d'améliorer les conditions de travail et de mieux planifier le temps de travail du PER afin d'éviter une surcharge de travail importante des enseignants-chercheurs.

Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective.

Comme indiqué dans le rapport, les enseignants chercheurs du Département interviennent régulièrement dans les programmes des institutions sœurs (UCAD, UASZ, UIDT, UADB, UNCHK...) et vice-versa. Il est important de rappeler, enfin, que l'UGB a signé plus de 200 conventions avec, notamment, des institutions d'enseignement supérieur étrangères. Elles permettent l'échange d'enseignants et leur mise en réseau. C'est par exemple à travers la Convention signée avec l'IEP de Lyon que des membres du Département Science politique ont participé à la formation des étudiants de Lyon. Réciproquement, des collègues de l'IEP ont pu dispenser des cours à l'UGB. Par ailleurs, l'Université finance des voyages d'études aux PER tous les deux ans pour promouvoir leur mobilité et leur permettre d'effectuer des recherches .

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandation : il est recommandé à l'UFR SJP et au département de SP de renforcer la collaboration avec d'autres UFR et départements au Sénégal afin de mieux institutionnaliser la mobilité nationale du PER.

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s
Standard 5.01 : Les conditions d'admission au programme sont publiées. Comme indiqué dans le rapport, les conditions d'admission dans le programme sont disponibles au niveau du site internet de l'UGB (www.ugb.sn). Pour la licence, la procédure va de l'orientation par Campusen (selon des critères de l'UGB) à la validation des listes finales par la commission des nouveaux bacheliers. La liste des nouveaux bacheliers acceptés est envoyée à Campusen et elle est aussi affichée à la direction de la scolarité. <i>Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.</i>
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée Comme indiqué dans le rapport, Il n'y a pas de rupture d'égalité des chances du point de vue académique entre hommes et femmes. Il n'y a aucune mesure discriminatoire contre les femmes. Au contraire, pour favoriser leur maintien dans l'Université, il a été mis en place une "case des tout-petits" par le Rectorat dont l'objectif est de soutenir les étudiantes-mères. Il existe aussi une Cellule Genre et Équité à l'UGB dont la mission consiste, notamment, à prendre en compte les obstacles dans le parcours d'études des jeunes femmes et à y apporter des réponses dans le cadre de la recherche. <i>Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.</i>
Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré Comme indiqué dans le rapport, le corps professoral reste à la disposition des étudiants pour leur fournir toutes les informations pertinentes. Dans leurs <i>syllabi</i>, les enseignants indiquent les jours et lieux de réception des étudiants. Les étudiants font des Travaux Dirigés pour les matières fondamentales, deux (2) fois par semaine. Les effectifs des groupes de TD tournent autour de 30 étudiants. En L3, notamment, cet encadrement est renforcé en prévision du stage. Les étudiants sont répartis en petits groupes supervisés chacun par un membre du PER. Lors des entretiens avec les étudiants de Licence, ces derniers ont salué les efforts dans l'encadrement et le suivi de la part du PER . <i>Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.</i> Recommandation : avec la massification, il est recommandé, encore une fois de mettre en place un organe chargé de l'insertion professionnelle qui pourra aider les étudiants de L3 à trouver des stages. Il est également recommandé de mettre en place un système de Service à la communauté (SAC) qui pourra aider dans la consolidation de l'encadrement.

Standard 5.04 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et celle de l'interdisciplinarité des acquis

Comme indiqué dans le rapport, La mobilité à l'international est relativement dynamique, notamment, depuis la signature des conventions avec l'IEP de Lyon et l'Université Caen-Normandie. Cependant, la mobilité nationale reste encore assez faible.

Les échanges avec les différents acteurs ont montré que des efforts ont été entrepris pour la mobilité notamment pour l'international. Toutefois, la mobilité internationale et nationale fait face à de nombreux obstacles (manque de visibilité pour les étudiants, calendrier académique décalé, difficultés dans les procédures administratives, etc.). Ceci n'est pas particulier à l'UGB.

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard n'est pas atteint.

Recommandation : plus et mieux communiquer avec les étudiants sur la mobilité ; consolider la coopération avec les universités sénégalaises afin de favoriser la mobilité nationale des étudiants.

Standard 5.05 : le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.

Comme indiqué dans le rapport, il est mis en place à l'UFR SJP, un Service d'accompagnement à la Recherche et à l'Insertion professionnelle. Toutefois, à l'image de nombreuses universités sénégalaises, l'insertion professionnelle reste un grand défi.

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard n'est pas atteint.

Recommandation : il faut mettre en place un véritable organe sur l'insertion professionnelle et la mobilité avec des moyens humains et financiers plus importants et avec une feuille de route plus claire.

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

Comme indiqué dans le rapport, L'UFR SJP dispose de 15 salles de cours, 02 amphithéâtres, 02 chapiteaux de 1500 places chacune, 06 salles de cours nouvellement équipées. Ces infrastructures sont utilisées par tous les trois Départements. Certaines salles sont équipées d'un dispositif de vidéo-projection. Les autres équipements sont relativement suffisants (rideaux,

prises électriques, tables et chaises). Le Centre de Calcul Ousmane Seck dispose de salles informatiques pouvant accueillir les cours d'informatique pour le niveau Licence.

Les entretiens et la visite sur terrain ont permis de confirmer ces propos. L'UFR dispose d'infrastructures et de ressources lui permettant de dérouler et de répondre aux attentes.

Après analyse et vérification, nous pouvons conclure que le standard est atteint.

Recommandions : Toutefois, ces infrastructures et ressources sont à consolider au vu de la massification et de la nécessité d'améliorer les conditions pédagogiques et de travail pour le PER et le PATS. A titre d'exemple, comme souligner *supra*, il faut une salle d'archivage, renforcer la salle de documentation et augmenter les horaires de cette dernière.

5. Points forts du programme

- Enseignants de qualité et de profil diversifié ;
- Programme de Masters de sciences politiques pertinent et bien articulé sur le système LMD avec des objectifs clairs et bien définis
- Programme d'études permet d'acquérir les bases de connaissances nécessaires à une formation en politiques et relations internationales
- Bons rapports entre étudiants et enseignants ;
- Professionnalisation ;
- Centre de documentation très fourni ;
- Laboratoires de recherche dynamiques ;
- Revue scientifique actualisée ;
- Infrastructure pédagogique disponible et en bon état ;
- Taux de réussite élevé (70%) ;
- Conditions d'apprentissage favorables ;
- Bonne mutualisation des salles de cours.

6. Points faibles du programme

- Insuffisance du PER ;
- Quelques problèmes de codages sur la maquette ;
- Insuffisance du PATS ;

- Exiguïté des bureaux de la scolarité ;
- Insuffisance du budget ;
- Insuffisance du financement de la recherche.

7. Appréciations générales

Après évaluation de la licence en Sciences politiques de l'UGB, la mission de l'ANAQ-Sup tient à souligner que la formation répond globalement aux attentes avec un programme pertinent et cohérent, un corps professoral dévoué et de qualité et un PATS fonctionnel malgré son insuffisance. Des efforts sont à consentir dans la mobilité des étudiants et dans la stratégie d'insertion et de coopération avec le monde professionnel (voir les standards 5.04 et 5.05 qui ne sont pas atteints). Par ailleurs, des corrections de forme et de fond sont à apporter à la maquette.

8. Mise en œuvre des recommandations issues de la dernière évaluation

Globalement, les recommandations de la dernière évaluation ont été prises en compte avec notamment une forte amélioration des conditions de travail du PER ainsi que des infrastructures pédagogiques. Il y a aussi une grande amélioration des relations entre les acteurs, plus particulièrement entre les étudiants et le PATS.

9. Recommandations à l'établissement

- Stabiliser la maquette en corrigeant le codage et renforcer les EC de professionnalisation ;

Recommandations	Niveau de réalisation
Stabiliser la maquette en la rendant plus lisible ;	C'est fait. La maquette est renforcée et stabilisée, mais il y a des corrections de forme à faire notamment sur le codage
Faire un recrutement massif des PER avec des profils diversifiés ;	Ce n'est pas encore fait (des recrutements sont en cours)
Formaliser à travers un contrat de prestation ou un accord de partenariat entre professionnels et l'Établissement ;	C'est fait. Il y a un arrêté autorisant de faire la vacation
Augmenter le budget ;	C'est fait (il y a une légère augmentation grâce aux fonctions de service)
Mettre en place un système de paiement rapide des vacataires ;	C'est fait (une nette amélioration)
Améliorer les rapports entre étudiants et PATS ;	C'est fait.
Faciliter l'accès des étudiants aux stages ;	Ce n'est pas fait
Insister sur la propreté de toilettes étudiantes	C'est fait
Insister sur l'utilité de la formation science politique au Sénégal ;	C'est fait
Renouveler le fonds documentaire (revues actualisées).	C'est fait

- Faire un recrutement massif des PERS avec des profils diversifiés ;
- Augmenter le budget ;
- Faciliter l'accès des étudiants aux stages ;
- Renouveler le fonds documentaire (revues actualisées).
- Elaborer une politique de communication afin de mieux faire connaître le département et ses formations

10.Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Pondérer les critères de qualité : Affecter des points aux critères ;
- Intégrer le service à la communauté dans le référentiel de qualité
- Redéfinir le contenu du standard relatif à l'insertion professionnelle pour une meilleure compréhension

11.Proposition de décision (accréditation, accréditation refusée)

A la suite de la mission d'évaluation, l'équipe a proposé **l'accréditation** du diplôme de Licence en Sciences politiques, UFR sciences juridiques et politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis